

7 Jours Filpac CGT

n°27 - 24 mars 2013

Directeur de publication : Marc Peyrade – Rédaction : Jean Gersin (gersin@filpac-cgt.fr) Filpac CGT - tél. : 01 55 82 85 74 - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

Où va la CFDT ?

La CFDT vient de signer l'accord de désindexation des retraites complémentaires Agirc Arrco revendiquée par le Medef. Elle ouvre ainsi la porte à une nouvelle attaque contre le régime général des retraites. Elle partage avec le Medef la rédaction de l'accord de la flexibilité du contrat de travail, que les parlementaires vont examiner début avril. La ligne de la CFDT s'inscrit donc dans la durée.

Analyser la trajectoire de la CFDT suppose donc d'en saisir la cohérence. La question ne se résume pas de savoir si avec elle s'établit une petite fracture ou une fracture majeure. Réaffirmer une unité de principe relève de l'angélisme et surtout de l'inefficacité. Car la CFDT veut enjamber ce qu'elle considère être le cadavre de la lutte des classes, pour se livrer à un partenariat syndical avec le patronat.

Les syndicats de la Filpac CGT, et de bien d'autres fédérations et unions départementales, pratiquent souvent l'unité avec leurs homologues de la CFDT dans les entreprises et les localités. Il s'agit d'élaborer un mode d'emploi, qui exclut l'intimidation physique (« *C'est à moi que tu causes sur ce ton ?* ») et ne se contente pas de réaffirmer les grands principes d'une unité abstraite. Pour finalement parler de l'unité dans les conditions concrètes du moment. Décryptage.

Une convergence de fond avec le Medef, préparée ces 3 dernières années



Notre référence est publique : il s'agit du document de juin 2011, intitulé « **Approche de la compétitivité française** ».

« **Approche de la compétitivité française** » a été élaboré sous Sarkozy, entre avril 2010 et mai 2011 par un groupe de travail paritaire composé de représentants de quatre organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO) et des organisations d'employeurs (CGPME, MEDEF, UPA). Il a été approuvé en mai 2011 par trois organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC) et les organisations d'employeurs (CGPME, MEDEF, UPA).

Sous le titre : « Compétitivité : dépasser les approches idéologiques », une **Déclaration commune - Délibération sur la politique économique et industrielle** accompagnait le volumineux document commun de 80 pages.

C'est sur cette déclaration commune que nous nous appuyons, sachant que tout le document a été rédigé dans la même veine.

Une négation de la crise économique

La crise économique relève de l'évidence pour les militants de la CGT et pour nombre de salariés. Pas pour la CFDT. Elle n'y voit pas du tout la manifestation des contradictions majeures du système capitaliste. A l'inverse, elle substitue à cette vision que naguère elle partageait une autre lecture :

« Malgré plusieurs décennies de difficultés économiques et sociales, la compétitivité n'a jamais réussi à s'imposer comme un sujet essentiel dans le débat public. Des approches simplistes - voire caricaturales - de la compétitivité se sont développées : pour les uns, le coût du travail est la cause unique de tous nos maux ; pour les autres, ce sont les actionnaires et leur vision à court terme. Résultat : des polémiques stériles qui empêchent de faire avancer la réflexion et l'action économiques. »

Dépasser les polémiques stériles avec le Medef revient à abandonner toute critique économique et sociale indépendante pour rallier un point de vue commun : **si crise il y a, c'est celle de la compétitivité**. Donc, la CFDT se moule dans **le rôle du « partenaire social »** pour gagner la bataille à ses yeux majeure de la compétitivité.



« Parce qu'elle est l'un des fondements de la prospérité, la compétitivité est l'affaire de tous. Ses enjeux devraient être discutés plus largement qu'aujourd'hui pour dépasser les clivages idéologiques et trouver un consensus sur lequel bâtir une politique économique de long terme.

En tout état de cause, la mise en oeuvre des priorités que nous avons identifiées suppose que **les partenaires sociaux jouent pleinement leur rôle de régulation sociale autonome** et que leur **responsabilité contractuelle** soit respectée par les pouvoirs publics dans le domaine économique comme dans le domaine social. »

La CFDT vient dans ces dernières lignes de livrer le code de son comportement : partenaire social, responsabilité contractuelle, adresse commune Medef CFDT aux pouvoirs publics. CQFD.

Un ralliement au leadership patronal

Ramener la crise économique du système à une question d'efficacité de la concurrence entre entreprises conduit forcément la CFDT à admettre que le seul leadership possible est celui des propriétaires des capitaux. Ce qu'elle ne manque pas de revendiquer sous une forme spectaculaire :

« Le dynamisme entrepreneurial

La France fait désormais preuve d'un grand dynamisme entrepreneurial, comme en atteste le nombre de créations d'entreprise. Mais les PME françaises continuent à avoir du mal à grandir. C'est pourquoi elles ont besoin de moyens pour investir davantage et accroître leurs dépenses de recherche, qui reposent très massivement sur leurs financements propres, et d'abord sur leurs marges. »

La déconstruction du système social comme priorité commune Medef CFDT !

Puisque la CFDT appuie la démarche « entrepreneuriale » du Medef, elle se met au service de la baisse du coût du travail, utile au « choc de compétitivité ».

« C'est dans cette perspective que se pose la question de la structure des **prélèvements obligatoires**, qui pèsent en France plus qu'ailleurs sur les facteurs de production, et en particulier sur le travail. Un des enjeux est de penser une fiscalité de croissance, qui favorise notamment le développement d'activités sur le territoire. **Un vrai débat sur les modes de financement de la protection sociale est également à engager.** Une réflexion approfondie et globale sur une nouvelle répartition entre ce qui doit être payé par la solidarité nationale (l'impôt) et ce qui doit être pris en charge par la solidarité professionnelle (les cotisations sociales), constituerait sans doute une méthode à explorer. »

Vont apparaître maintenant les convergences Medef CFDT sur ce que le gouvernement va appeler la réforme du régime général de sécurité sociale, s'agissant notamment des retraites. Le Medef, dès sa création, exigeait un régime par points. **La CFDT aussi.**

L'unité mode d'emploi

L'objectif syndical n'est pas dans ce cas de « plumer la volaille », de récupérer les plumes perdues par une CFDT immergée dans la collaboration. Il s'agit à l'inverse de débattre et clarifier les véritables objectifs revendicatifs, conformes aux intérêts des salariés. Et ce dans une phase délicate, car le patronat dispose d'une arme dissuasive, le chômage de masse doublé d'une précarité en expansion.

- S'il convient de préserver l'unité avec les syndicats de la CFDT, la base revendicative de cette unité doit être soumise aux salariés.
- Avec les militants et adhérents de la CFDT, le débat doit s'instaurer de façon permanente. Non pour faire de l'orientation nationale de la CFDT un préalable, mais pour approfondir les confrontations d'idées.
- Pour cela, l'information aux salariés sur les négociations nationales en cours, ANI emploi, accord Agirc Arrco, perspective des retraites et de la protection sociale, doit être produite de façon rigoureuse.

La seule différence entre la politique de Sarkozy et celle de Hollande, c'est l'approbation systématique par la CFDT des objectifs du patronat relayés par le gouvernement. Raison de plus pour nouer le dialogue avec les syndicats CFDT disponibles. C'est une tâche syndicale majeure.